

PARIS ORLEANS

Le 5 juillet 2006, le Conseil de Surveillance de Paris Orléans s'est réuni sous la présidence de M. Eric de Rothschild pour l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2006 et arrêtés par le Directoire le 30 juin 2006.

RESUME DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN NORMES IFRS)

en millions d'euros	2005/2006	2004/2005
Résultat d'exploitation de l'activité sous-concession	0	9,2
Résultat opérationnel de l'activité d'investissement	33,8	9,7
Résultat opérationnel	33,8	18,9
Résultat financier	-1,0	-8,6
Quote-part des sociétés mises en équivalence	14,3	21,5
Impôt sur les sociétés	-11,1	-5,0
Résultat net des activités abandonnées (SGIM)	4,3	0
Résultat net	40,3	26,9
Part des minoritaires	-1,7	-1,8
Résultat net part du groupe	38,6	25,1

Le résultat net consolidé part du groupe de l'exercice s'élève à 38,6 M€.

Trois opérations au cours de l'exercice ont contribué positivement à ce résultat, en nette amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent :

- la cession au cours de l'exercice de deux tiers de la ligne d'actions Publicis, extériorisant à cette occasion une plus-value avant impôt de 14 M€ pour un prix de cession de 20 M€ ;
- en décembre 2005, la cession aux Domaines Barons de Rothschild (DBR) de 11 625 de ses propres actions générant un profit de dilution avant impôt de 6 M€ pour un prix de cession de 10,2 M€, le pourcentage d'intérêt du groupe Paris Orléans dans DBR passe ainsi de 24,79 % à 20,59 % ;
- en février 2006, en respect des engagements pris en 2003 lors de la réorganisation de ses actifs bancaires, Paris Orléans a cédé les 310 000 droits d'usufruit temporaire détenus sur des actions propres en générant une plus value avant impôt de 4,4 M€ pour un prix de cession 13,2 M€.

La baisse du résultat des sociétés mises en équivalence s'explique essentiellement par la présence en 2004/2005 d'une plus-value non récurrente réalisée par D.B.R. sur la cession de sa participation dans Chalone Wine (avec une contribution 5,4 M€ en 2004/2005 contre 0,9 M€ en 2005/2006) et par un ajustement technique sur l'assiette d'investissement du centre Manufaktura (Pologne), qui se traduit par une perte comptable de 3,5 M€ pour Paris Orléans. Enfin, la contribution de l'activité bancaire passe de 14,8 M€ en 2004/2005 à 13,8 M€ en 2005/2006. Cette baisse s'explique exclusivement par les importants éléments exceptionnels liés à la cession de l'activité de la banque commerciale en Australie, le résultat opérationnel du groupe Concordia BV passant en revanche de 76,8 M€ à 141,6 M€ en 2005/2006. Le résultat net individuel de Paris Orléans pour l'exercice 2005/2006 s'élève à 35,0 M€ contre 16,4 M€ en 2004/2005.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle de la société, la distribution d'un dividende net par action de 3,8 €, soit une distribution de 9,3 M€ au total.

Après la clôture de l'exercice le groupe Paris Orléans a décidé d'apporter l'intégralité de ses titres S.G.I.M. à l'Offre de rachat en numéraire votée par l'Assemblée Générale Mixte de la société du 8 juin 2006. Cette cession, qui est encore soumise à un certain nombre de conditions suspensives, permettra à Paris Orléans de sortir complètement du capital de la S.G.I.M., de réaliser une plus value comptable de l'ordre de 22 M€ sur l'exercice 2006/2007 et d'encaisser une somme globale de 33,2 M€.

L'actif net réévalué au 31 mars 2006 ressort à 247,5 € par action après prise en compte de l'impôt sur les plus-values latentes, contre 214,4 € au 31 mars 2005. Au 30 juin 2006 l'actif net réévalué ressort à 262,1 € par action contre 216 € par action un an plus tôt.